

Emploi scientifique : 51 900 chercheurs dans les organismes de recherche fin 2015 (note flash MENESR)

Paris - Publié le jeudi 27 octobre 2016 à 11 h 31 - Actualité n° 79234

Fin 2015, les organismes de recherche ([EPST](#), [Epic](#) et [ISBL](#)) emploient un total de 51 900 chercheurs, stable par rapport à 2014 (+0,3 %) et en hausse de 2,7 % par rapport à 2010, selon une note flash du [MENESR](#), publiée le 18/10/2016. Ce chiffre couvre l'ensemble de la recherche publique française.

Le reste de la note fournit des résultats avancés sur l'ensemble des EPST ([CNRS](#), [Irstea](#), [Ined](#), [Inra](#), [Inria](#), [Inserm](#), [IRD](#) et [Ifsttar](#)), les six principaux EPIC ([CEA - Civil](#), [Cirad](#), [Cnes](#), [Ifremer](#), [Ifpen](#) et [Onera](#)) et les Instituts Pasteur-Paris et Curie. Ce périmètre du tableau de bord regroupe ainsi 94 % des personnels des organismes de l'Etat à fin 2014.

Les personnels non-permanents (CDD, contrats aidés et vacataires, hors doctorants) constituent 21 % du personnel rémunéré des EPST et 9 % des Epic et des ISBL. Les femmes représentent 44 % du personnel rémunéré, avec des écarts selon les catégories de personnel, puisqu'elles comptent pour 35 % des chercheurs, 41 % des doctorants et 56 % des personnels de soutien.

Des évolutions différentes en fonction des statuts des établissements

Dans les EPST, les effectifs affectés à la R&D fin 2015 sont en baisse de 1,5 % par rapport à 2014, et de 5,2 % depuis 2010. La baisse est moins marquée chez les chercheurs, avec une baisse de 0,5 % depuis fin 2014.

Dans les Epic, les effectifs sont en baisse de 0,7 % par rapport à fin 2014, et de 1,1 % depuis 2010. Le nombre de chercheurs est en revanche en hausse de 0,3 % depuis fin 2014, et de 4,2 % depuis 2010.

Au sein des ISBL (instituts Pasteur et Curie), les effectifs sont en hausse de 5,7 % en 2015 et de 3,9 % en moyenne entre 2010 et 2014.

Les effectifs dans les organismes de recherche au 31/12/2015

	EPST	EPIC et ISBL	Total
Chercheurs	27 485	15 124	42 609
Doctorants	3 479	1 672	5 151
Sous-total chercheurs	30 964	16 796	47 760
Personnels de soutien technique et administratif	26 507	8 667	35 174
Total du personnel rémunéré	57 471	25 463	82 934
Ratio personnels de soutien/chercheurs	0,86	0,52	0,74

Des départs en retraite en baisse

En 2015, sont partis à la retraite :

- 580 personnels en CDI sont partis à la retraite dans les Epic et ISBL, soit 2,7 % des effectifs ;
 - 1 005 titulaires dans les EPST, soit 2,3 % des effectifs.

Les chercheurs partent en retraite à 64,6 ans dans les EPST et à 63,6 ans dans les Epic.

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Ministre : Najat Vallaud-Belkacem (depuis le 26/08/2014).

Secrétaire d'État : Thierry Mandon en charge l'enseignement supérieur et de la recherche (depuis le 06/2015).

Missions :

- proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie.
- préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur »
- participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

Contact :

Service de presse

Tél : 01 55 55 84 24

secretariat.presse@recherche.gouv.fr

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »